Logo CFDT

NÉGOCIATION POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE #4 LA CFDT PROPOSE À LA DIRECTION UNE RÉDACTION DU CHAPITRE SUR L’IA PRÉVU DANS L’ACCORD

OPPORTUNITÉ ET RISQUE

La CFDT a rédigé le projet de texte suivant qu’elle a soumis à la direction de la diversité : « L'intelligence artificielle (IA) est devenue en quelques années un secteur hautement stratégique.
Considérée comme la nouvelle révolution industrielle, elle devrait générer des potentialités économiques de grande ampleur et transformer profondément certaines professions. Le développement de l’IA pose aussi des problèmes d’importance et de plus en plus urgents d’ordre économique, juridique et politique, qui nécessitent de prendre de manière aussi rapide que décisive des mesures pour prévenir les risques encourus.
La négociation collective au sein de l’entreprise doit pouvoir contribuer à réguler la mise en oeuvre des outils d'intelligence artificielle au sein des collectifs de travail.
La surreprésentation des hommes dans le secteur de l'intelligence artificielle pose la question de la place des femmes dans le développement de cette nouvelle technologie. En France, selon l'INSEE, les femmes représentent seulement 24% des personnes employées dans le numérique. Au niveau mondial, elles représentent 12% des chercheurs en IA et 6% des développeurs, selon l'UNESCO. Le risque est donc réel qu’à chaque étape de leur développement, les algorithmes reflètent une vision masculine du monde et... reproduisent « automatiquement » des stéréotypes de genre qu’ils diffusent à grande échelle. »

(plus d'infos dans documents)

LA CFDT PROPOSE À LA DIRECTION UNE RÉDACTION DU CHAPITRE SUR L’IA PRÉVU DANS L’ACCO
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

BlueskyS3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

FacebookS3C Télécoms prestataires IDF

instas3ctelecomsprestatairesidf

LinkedinS3C Télécoms Prestataires IDF

Threadss3ctelecomsprestatairesidf

TiktokS3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents
LA CFDT PROPOSE À LA DIRECTION UNE RÉDACTION DU CHAPITRE SUR L’IA PRÉVU DANS L’ACCORD